



Maison de 148 m²

Problématique du client :

- Comment obtenir un prêt à taux zéro de 30 000 € maximum
Avec seulement 2 actions de travaux éligibles ?



En bouquet

2 catégories de travaux éligibles:

Remplacement des menuiseries
chaudière condensation pour chauffage et l'eau chaude sanitaire

=

Un prêt maxi de 20 000 €

En performance Globale

COMBINAISONS D' ACTIONS D' AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- remplacement des fenêtres, porte-fenêtres et porte d'entrée
- installation VMC hygro B
- installation chaudière à condensation pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, régulation et robinets thermostatiques

TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE PERMETTANT D'ATTEINDRE UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE MINIMALE

Zone climatique	:	H2b
Altitude	:	100 m
Coefficient a	:	1,00
Coefficient b	:	0,00

$$\text{Cep initial} = 240 \text{ kWh/m}^2 > 180 \times (a+b) = 180 \text{ kWh/m}^2$$

$$\text{Cep projet} = 134 \text{ kWh/m}^2 \leq 150 \times (a+b) = 150 \text{ kWh/m}^2$$

Projet pouvant bénéficier d'un ECO-Prêt à taux zéro d'une valeur maxi de 30000 euros

Calcul effectué en conformité avec le Titre II de l'arrêté de 30 mars 2009 relatif aux conditions d'application de dispositions concernant les avances remboursables sans intérêt destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance des logements anciens.

Calculs réalisés avec la méthode Th-C-E ex (V1 05/02/09)

=
Un prêt maxi de 30 000 €